

SAMEDI ET DIMANCHE 14 ET 15 SEPTEMBRE 2019

28^e GRAND PRIX

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Règlement du Grand Prix

CONDITIONS DE PARTICIPATION / Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, avant le samedi 8 septembre faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2019. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. Épreuve non-fumeurs.

FORME DE JEU / Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours. Une série Dames : Départs marques bleues / Une série Messieurs : Départs marques blanches. Le champ des joueurs est limité comme suit : **Nombre total de joueurs maximum 120 (dont Dames minimum 27 et dont wild cards maximum 12)**. Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 1.2.1-4 §7.

Note 1 : La Ligue Occitanie dispose de Selon quota WildCards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des Mérites pris en compte sera celui au 31 août et l'index sera celui figurant dans Fléole à la date du 31 août. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1^{re} place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Si le play-off ne peut se dérouler normalement et/ou complètement, le comité de l'épreuve pourra décider que le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

INSCRIPTION / La date limite d'inscription est fixée au 31 août 2019 à 00h00.

Les demandes d'inscription seront adressées par courrier à l'AS du Golf de Seilh accompagnées obligatoirement d'un chèque du montant du droit d'engagement à l'ordre de : **Nouvelle Association Sportive du Golf de Seilh**

(adresse : Golf de Toulouse-Seilh - Route de Grenade - 31840 SEILH / Tél. +33(0)5 62 13 14 14 / contact@exclusivgolf-toulouse-seilh.fr)

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le 4 septembre à 12h. La journée d'entraînement est prévue le vendredi 13 septembre sur réservation des départs au Golf.

REMISE DES PRIX / Classement en brut uniquement. Les 2 premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE / Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Bulletin d'inscription

À retourner avant le 31 août 2019.

NOM PRÉNOM

ADRESSE

TEL. MAIL

DATE DE NAISSANCE CLUB

INDEX LICENCE

Joueur membre Club et AS Golf de Seilh

- Adulte 35 €
 Jeune -18 ans GRATUIT

Joueur membre UGolf

- 40 €

Joueur extérieur

- Adulte 80 €
 Joueur -25 ans 40 €
 Jeune -18 ans 20 €

+ **SAMEDI SOIR** animations, concours et soirée

Je participerai à la soirée du samedi (tarif : 15€)

CLASSEMENT PAR ÉQUIPE MIXTE (3 joueurs ou joueuses du même club)

Joueur n°1

Joueur n°2

Joueur n°3

Un classement cumulé avec les deux scores des 3 joueurs sera effectué afin de déterminer la meilleure équipe. L'équipe peut se composer uniquement d'hommes, uniquement de femmes, ou bien mixte. Il est obligatoire que les 3 personnes soient licenciés dans le même club. Une dotation est prévue pour l'équipe vainqueur de ce classement.



GOLF DE SEILH
UGOLF TOULOUSE